

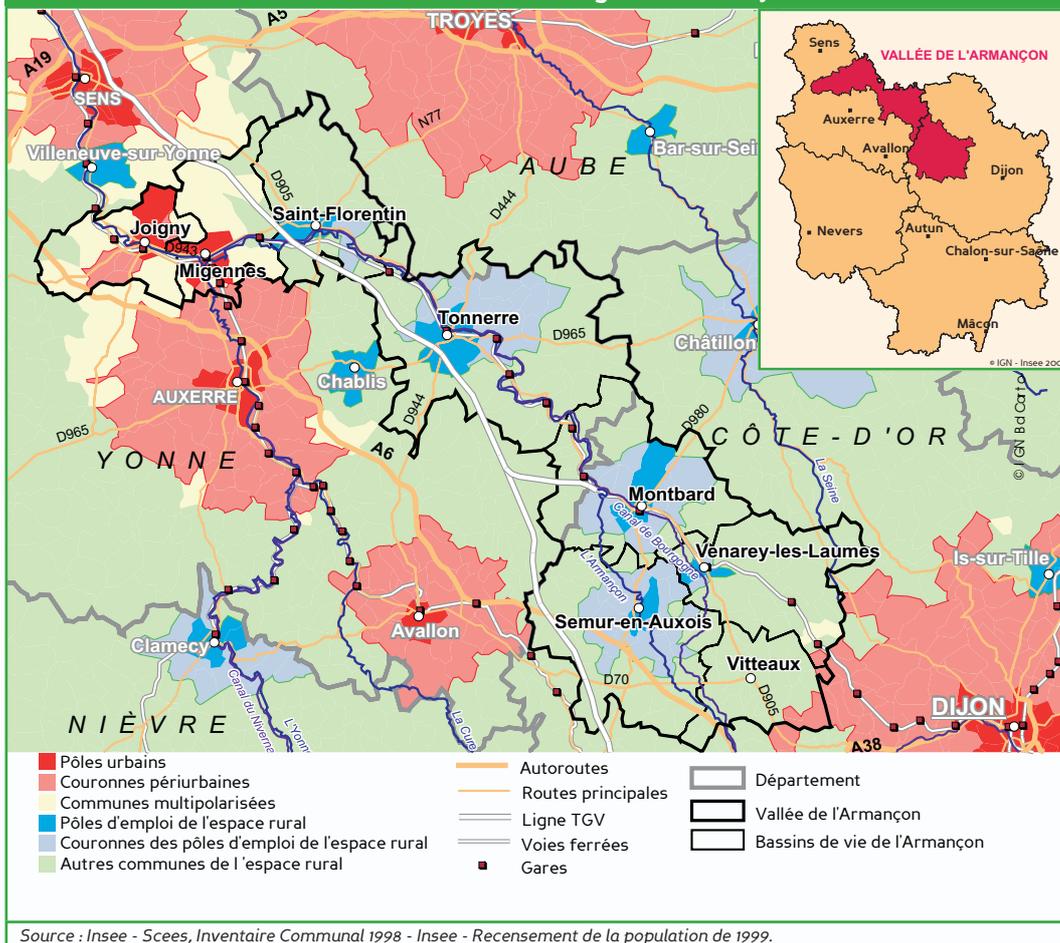
La vallée de l'Armançon : un territoire sous influences avec des cartes à jouer

De Vitteaux à Joigny, en passant par Tonnerre, s'étend un territoire assez rural, animé par de petites villes. Le parc de logement est composé essentiellement de maisons individuelles ; les revenus sont plutôt modestes et constitués de près de 30 % de pensions et de retraites. L'activité économique, de moins en moins industrielle, s'oriente davantage vers les sphères résidentielles et publiques. L'aval et l'amont de la vallée tirent profit de la proximité des pôles urbains de Dijon et d'Auxerre où vont travailler de nombreux actifs. Le tourisme peut s'appuyer sur la qualité des paysages, la richesse du patrimoine et quelques produits renommés.

La zone étudiée ici s'étend de Vitteaux à Joigny en passant par la vallée de l'Armançon. Elle couvre 3 200 km², soit un dixième de la superficie de la région. On la dénommera vallée de l'Armançon par la suite, bien qu'elle se prolonge au-delà du confluent de l'Yonne et de l'Armançon. Elle totalise 239 communes et se compose de

8 bassins de vie (voir définition p. 3) : quatre localisés en Côte-d'Or (Vitteaux, Semur-en-Auxois, Venarey-les-Laumes, Montbard) et quatre situés dans l'Yonne (Tonnerre, Saint-Florentin, Migennes et Joigny). Le canal de Bourgogne longe cette vallée. Ce n'est pas une vallée enclavée : les autoroutes A6 et A5 la traversent en

Huit bassins de vie le long de l'Armançon



N°141 - Novembre 2007

partie ou passent à proximité, ainsi que plusieurs lignes de chemin de fer, notamment le TGV qui s'arrête à Montbard. Mais elle est tout de même à l'écart de l'axe routier Dijon/Paris qui passe plus au sud par Auxerre.

La vallée de l'Armançon est une zone plutôt rurale, notamment dans sa partie amont. Elle est animée par des petites villes dont aucune ne dépasse les 15 000 habitants. Seules les communes de Joigny et Migennes comptent plus de 5 000 emplois et sont dénommés "pôles urbains", les autres étant des "pôles d'emploi de l'espace rural".

Des petites communes

Au total 110 000 habitants résident dans cette vallée en 2002, soit 7 % de la population régionale. Un peu moins de la moitié (46 %) des habitants est localisée dans les communes pôles de bassin de vie et le complément dans les petites communes environnantes.

Le bassin le moins peuplé est celui de Vitteaux, en amont de la vallée, avec à peine 3 000 habitants et le bassin le plus peuplé est celui de Migennes (23 000 habitants en 2002) en aval de la vallée. La densité de peuplement augmente ainsi au fur et à mesure que l'on descend la vallée : 12 habitants seulement au km² dans le bassin de Vitteaux, 25 à Semur-en-Auxois, 43 à Saint-Florentin et 91 à Migennes. A l'inverse de la densité de peuplement, l'âge moyen des habitants diminue lorsque l'on descend la vallée : 46 ans à Vitteaux en 1999, 41 ans à Montbard, Tonnerre ou Venarey-les-Laumes, 38 ans à Migennes.

Profil rural de la vallée

D'autres indicateurs témoignent du caractère rural de cette vallée, surtout l'amont. Le revenu moyen des foyers fiscaux est assez modeste, en deçà de la moyenne régionale : 14 100 euros en 2004 par foyer fiscal contre 15 700 en moyenne régionale (14 800 pour l'ensemble des bassins de vie de Bourgogne). Le bassin le plus "riche" est celui de Semur-en-Auxois, le plus "pauvre" est le bassin voisin de Vitteaux. Du fait du profil assez âgé de la population, la part des pensions et retraites dans ce revenu est plus élevée dans la vallée qu'en moyenne régionale (29 % contre 27 %).

Vallée de l'Armançon : l'amont moins peuplé et plus âgé que l'aval

Bassins de vie	Démographie en 2002		Profil de la population en 1999		
	Population	Densité (hab./km ²)	Âge moyen années	Moins de 25 ans %	60 ans et plus %
Vitteaux	2 929	12	45,7	24	34
Semur-en-Auxois	12 903	25	41,7	28	27
Venarey-les-Laumes	8 171	22	41,9	28	28
Montbard	13 402	28	41,6	28	26
Tonnerre	17 580	23	42,4	28	28
Saint-Florentin	14 554	44	39,4	32	23
Migennes	23 245	91	39,9	31	24
Joigny	17 471	73	40,3	30	25
Vallée de l'Armançon	110 255	34	41,0	30	26
<i>Côte-d'or</i>	<i>510 495</i>	<i>58</i>	<i>38,6</i>	<i>32</i>	<i>25</i>
<i>Yonne</i>	<i>336 011</i>	<i>45</i>	<i>40,9</i>	<i>29</i>	<i>21</i>
<i>Bourgogne</i>	<i>1 616 490</i>	<i>51</i>	<i>40,8</i>	<i>29</i>	<i>25</i>

Source : Insee - Recensement de la population de 1999 - Estimation Localisée de Population 2002 (ELP)

Vallée de l'Armançon : 65 % des ménages propriétaires de leur logement

Bassins de vie	Parc de logements (1)		Logements HLM (2)		Part du logement HLM (2/1)
	Total	Propriétaires* %	Total	dont construit avant 1968 %	
Vitteaux	1 877	77	70	24	4
Semur-en-Auxois	6 923	63	807	39	12
Venarey-les-Laumes	4 329	65	580	51	13
Montbard	6 747	61	1 139	37	17
Tonnerre	9 889	65	1 044	51	11
Saint-Florentin	7 198	67	810	77	11
Migennes	10 632	66	1 325	50	12
Joigny	8 835	61	1 149	61	13
Vallée de l'Armançon	56 430	65	6 924	51	12
<i>Côte-d'or</i>	<i>242 282</i>	<i>58</i>	<i>30 990</i>	<i>33</i>	<i>13</i>
<i>Yonne</i>	<i>174 496</i>	<i>65</i>	<i>18 609</i>	<i>42</i>	<i>11</i>
<i>Bourgogne</i>	<i>823 278</i>	<i>60</i>	<i>107 294</i>	<i>37</i>	<i>13</i>

* le % de propriétaires est calculé parmi le parc de résidences principales (il s'élève à 62 % en 2004 en Bourgogne).
 Source : Insee - Recensement de la population de 1999.

Services publics : un déficit de médecins généralistes dans la vallée de l'Armançon

Bassins de vie	Nombre d'équipements pour 10 000 habitants				
	La Poste	Gendarmerie	École maternelle	École élémentaire	Médecin omnipraticien
Vitteaux	3,4	3,4	3,4	13,6	17,0
Semur-en-Auxois	5,5	1,6	3,1	11,8	10,2
Venarey-les-Laumes	6,0	1,2	4,8	9,7	8,5
Montbard	2,2	0,7	5,9	14,7	7,3
Tonnerre	4,0	2,3	4,0	12,4	8,5
Saint-Florentin	3,4	0,7	6,1	11,5	8,1
Migennes	3,5	0,9	4,3	8,2	8,7
Joigny	2,3	0,6	5,7	9,7	6,8
Vallée de l'Armançon	3,6	1,2	4,8	11,0	8,5
<i>Côte-d'or</i>	<i>2,9</i>	<i>0,7</i>	<i>5,1</i>	<i>8,3</i>	<i>11,3</i>
<i>Yonne</i>	<i>4,3</i>	<i>1,1</i>	<i>4,9</i>	<i>10,2</i>	<i>9,4</i>
<i>Bourgogne</i>	<i>3,6</i>	<i>1,0</i>	<i>4,6</i>	<i>8,9</i>	<i>9,9</i>

Source : Insee - Base Permanente des Equipements 2005 (BPE) - Recensement de la population de 1999.

Les chiffres de l'habitat montrent aussi le profil rural de la vallée : beaucoup de logements individuels (81 % du parc de logements), de propriétaires (65 % sur l'ensemble de la vallée contre 60 % en moyenne régionale en 1999, un chiffre qui s'élève à 76 % à Vitteaux) et de résidences secondaires (13 % du parc de logements contre 11 % en Bourgogne). Quant au parc locatif, privé ou public, il est peu présent, (12 % du parc de logement contre 13 % en Bourgogne) surtout dans la partie la plus amont de la vallée. Les logements sociaux de la vallée de l'Armançon sont anciens : plus de la moitié ont été construits avant 1968 contre 37 % en Bourgogne. Le parc HLM de Saint-Florentin et Joigny est particulièrement ancien et ne répond pas toujours aux besoins. Ainsi en 2006, la part des demandeurs de logement HLM ayant obtenu une attribution varie de 40 % à Joigny à 27 % à Migennes.

Vallée de l'Armançon : des revenus assez modestes

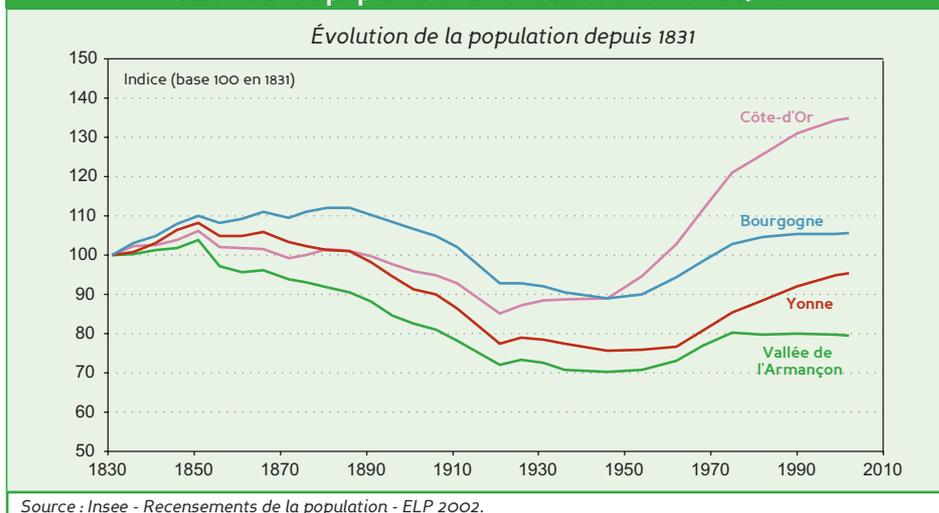
Bassins de vie	Revenu annuel moyen des foyers fiscaux €	Part des foyers fiscaux non imposés %	Origine du revenu fiscal %		
			Salaires	Pensions et retraites	Autres revenus
Vitteaux	13 230	56	53	30	17
Semur-en-Auxois	15 200	51	60	27	13
Venarey-les-Laumes	12 983	56	58	31	12
Montbard	13 748	55	60	30	11
Tonnerre	13 949	53	57	30	13
Saint-Florentin	14 019	51	61	27	12
Migennes	13 835	52	62	30	9
Joigny	14 822	51	58	29	13
Vallée de l'Armançon	14 114	53	59	29	12
Côte-d'or	17 184	44	65	23	12
Yonne	15 356	49	60	28	12
Bourgogne	15 672	48	61	27	12

Source : Insee - DGI 2004.

Bon équipement en services publics

La vallée de l'Armançon est aussi bien équipée en services publics que l'ensemble de la Bourgogne, en particulier en écoles, lycées professionnels ou encore établissements de santé de court et moyen séjour. Elle l'est moins en établissements de santé de long séjour, en maternité et en médecins généralistes. La densité médicale diminue au fur et à mesure que l'on descend la vallée, que l'on quitte les zones les plus rurales pour les zones davantage urbanisées : 17 médecins pour 10 000 habitants à Vitteaux et seulement 6,8 à Joigny.

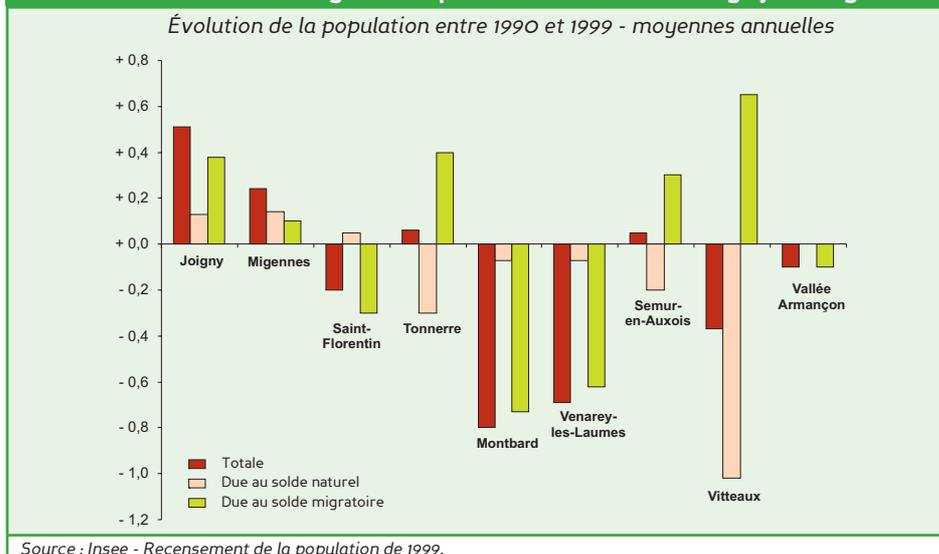
Baisse de la population de la vallée de 1850 à 1950



144 200 habitants en 1850

La vallée de l'Armançon a compté jusqu'à 144 200 habitants en 1850 (soit 8,6 % de la population régionale). Entre 1860 et 1950, elle a perdu près d'un tiers de sa population soit une baisse de 47 000 habitants. Elle a de nouveau connu une période de croissance démographique entre 1950 et 1975. Et depuis, sa population se maintient à un niveau de 110 000 habitants.

Excédents naturel et migratoire pour les bassins de Joigny et Migennes



Les bassins de vie constituent la plus petite maille territoriale au sein de laquelle les habitants peuvent accomplir la majorité des actes courants comme accéder aux services privés ou publics assez souvent fréquentés et accéder à l'emploi.

Trois bassins sont en croissance démographique sur la période 1990-1999 : Joigny, et Migennes, attractifs, plus jeunes et dont le solde naturel est positif, ainsi que Semur-en-Auxois du fait de son attractivité. Dans le reste de la vallée, déficit de naissances et déficit migratoire se cumulent et la population baisse légèrement, ou assez fortement dans le cas de Montbard et de Venarey-les-Laumes.

Les récentes enquêtes annuelles de recensement confirment ces tendances. La plupart des communes des bassins de Joigny, Migennes et Semur-en-Auxois recensées entre 2004 et 2006 gagnent des habitants. A l'inverse, les communes des bassins de Saint-Florentin, Tonnerre, Montbard et Venarey-les-Laumes perdent des habitants. La baisse est de l'ordre d'une centaine par an pour les communes pôles de Saint-Florentin, Tonnerre et Montbard.

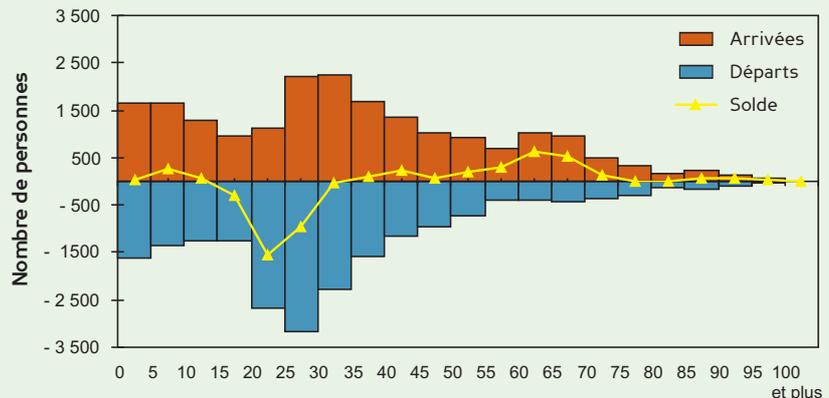
Départs des jeunes

Comme toutes les zones dépourvues de structure d'enseignement supérieur, la vallée de l'Armançon partit davantage de jeunes âgés de 15 à 30 ans qu'elle n'en accueille : 4 000 arrivées et 7 000 départs entre 1990 et 1999. Les principales destinations des jeunes sont les aires urbaines de Dijon (1 700 départs), Paris (1 100) et Auxerre (800). Tous les bassins sont concernés, mais proportionnellement à la population, le déficit est surtout marqué à Vitteaux, Montbard et Joigny. A l'inverse, la vallée de l'Armançon est attractive pour les personnes plus âgées, surtout au-delà de 60 ans.

Installation de retraités

Plus de la moitié des 60 ans et plus qui s'installent dans la vallée sont originaires de la région parisienne (contre seulement 30 % pour l'ensemble des arrivants tous âges confondus). Proportionnellement à sa population, Vitteaux est le bassin le plus attractif de la vallée pour les retraités. Dans une moindre mesure, les bassins de Semur-en-Auxois, Tonnerre, Joigny et Migennes sont également attractifs pour les 60 ans et plus. Les bassins de vie de Joigny et Vitteaux sont plus attractifs pour les familles (moins de 15 ans et 30-59 ans). Ces mouvements de population, départs de jeunes et arrivées de personnes âgées, accentuent le

Vallée de l'Armançon : davantage de départs que d'arrivées entre 20 et 30 ans



Source : Insee - Recensement de la population de 1999.

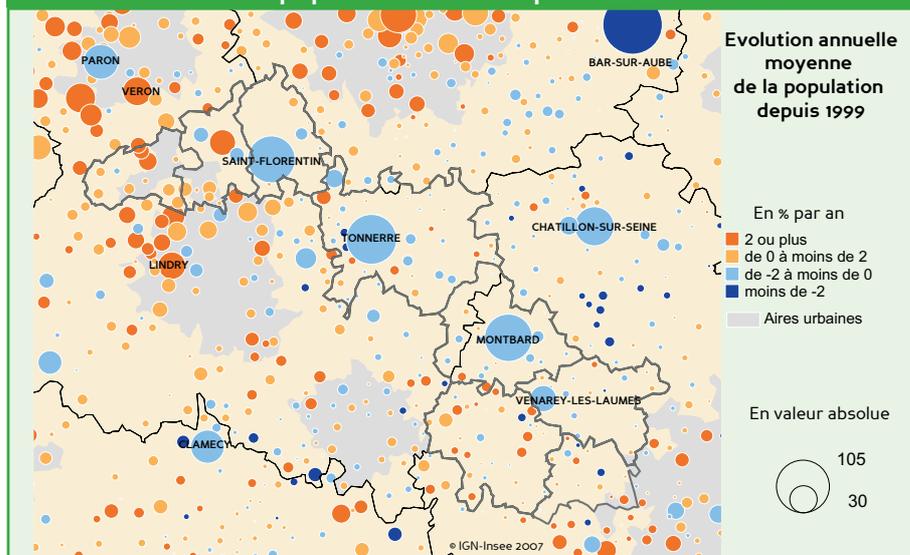
La vallée de l'Armançon attire des Franciliens

	Arrivées	Départs	Solde
Total des migrations résidentielles entre 1990 et 1999	20 164	20 374	- 210
<i>dont avec les régions :</i>			
Bourgogne	8 362	10 183	- 1 821
Île-de-France	6 108	2 427	3 681
Champagne-Ardenne	942	1 165	- 223
Rhône-Alpes	595	1 101	- 506
Centre	569	623	- 54
Provence - Alpes-Côte d'Azur	437	698	- 261
Lorraine	424	360	64
Franche-Comté	396	486	- 90
Nord-Pas-de-Calais	367	256	111
Languedoc-Roussillon	174	492	- 318

Source : Insee - Recensement de la population de 1999.

Note de lecture : entre 1990 et 1999, 8 362 personnes, résidant dans le reste de la Bourgogne en 1990, sont venues s'installer dans la vallée de l'Armançon.

Baisse de la population dans les pôles des bassins de vie



Source : Enquêtes annuelles de recensement 2004, 2005 et 2006.

Note de lecture : seules les communes recensées exhaustivement lors des enquêtes de recensement de 2004, 2005 ou 2006 sont représentées. Ne figurent pas les communes de Semur-en-Auxois et Migennes recensées en 2007, et Joigny recensée par sondage.

vieillessement de la zone dont l'âge moyen est passé de 36,6 ans en 1990 à près de 40 ans en 1999.

Agriculture diversifiée

En 2000, la vallée de l'Armançon comptait près de 2 000 exploitations agricoles disposant en moyenne de 95 ha. Comme sur l'ensemble du territoire, le nombre d'exploitations diminue tandis que leur taille moyenne augmente : ainsi en 1979, la vallée de l'Armançon totalisait 3 350 exploitations qui disposaient alors en moyenne de 55 ha.

L'activité agricole de la vallée est assez diversifiée tant du côté animal (production laitière, aviculture, escargots, poissons dans la partie icaunaise, élevage d'ovins et de porcins) que du côté végétal (céréales, surtout colza, sur les plateaux, vin dans le Tonnerrois, le Jovinien et l'Auxois et aussi chanvre dans l'Yonne).

Les nombreux établissements de l'industrie agro-alimentaire présents dans l'Armançon valorisent pour partie cette production agricole (DUC, fromageries Paul Renard, Billot SAS, Sica de viandes de l'Yonne et du Loiret...) et aussi parfois d'autres produits comme ceux de la filière blé (Jovid'Or, Mistral, Dolis...). Plusieurs productions de qualité sont renommées comme le fromage d'Époisses ou l'Anis de Flavigny.

Métallurgie et travail des métaux

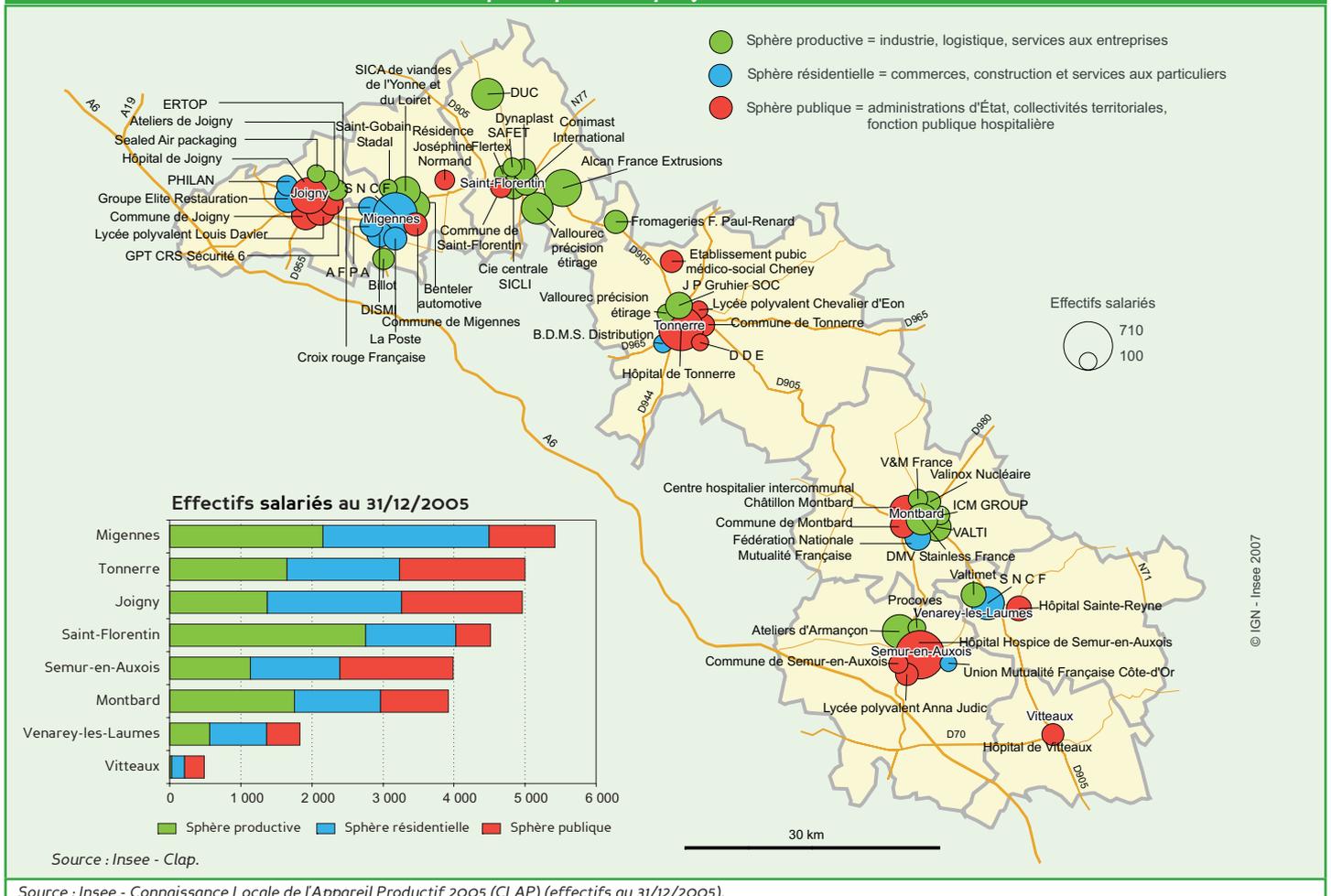
Hors agriculture, la vallée de l'Armançon compte 30 100 emplois salariés en 2005, soit 5,8 % des emplois de la région. À l'inverse de la population, ces emplois sont essentiellement localisés au pôle de chacun des bassins. Le profil industriel de la zone s'est bien estompé au cours des 30 dernières années. Cependant, encore près de 40 % de ces emplois salariés, soit 12 000 emplois, relèvent de la sphère productive (industrie, logistique, services aux

entreprises), dont un quart dans la métallurgie-travail des métaux. Ce secteur est essentiellement implanté à Montbard et à Saint-Florentin qui sont les bassins les plus industriels de la vallée avec respectivement 63 % et 45 % d'emplois salariés dans la sphère productive. Structurée par plusieurs grands établissements, l'industrie de la vallée dépend de sièges sociaux localisés en dehors de la Bourgogne. Comme sur l'ensemble du territoire bourguignon, 63 % des emplois de la sphère productive relèvent d'un établissement dont le siège social se situe en dehors de la Bourgogne.

Nombreux emplois liés au transport

Plus de 33 % des emplois de la vallée soit 10 000 emplois relèvent de la sphère résidentielle, c'est-à-dire qu'ils sont liés à la population et se situent dans le commerce, la construction ou encore les services aux particuliers. Les emplois dans le transport en font partie.

Les principaux employeurs de la vallée



Ils sont très développés dans la vallée notamment à Venarey-les-Laumes et à Migennes où sont implantés des sites de dépôt de la SNCF. Enfin la sphère publique (administration d'État, collectivités territoriales et fonction publique hospitalière) regroupe 27 % des emplois. Elle est davantage présente à Vitteaux, Semur-en-Auxois, Tonnerre et Joigny où se trouvent des lycées et des hôpitaux.

Baisse de l'emploi salarié privé

Entre 1975 et 1999, l'emploi est resté relativement stable dans l'ensemble de la vallée de l'Armançon, avec une forte diminution à Montbard et des augmentations sensibles à Saint-Florentin et Semur-en-Auxois. Les évolutions récentes ne sont guère favorables pour la vallée. L'emploi salarié privé baisse depuis l'année 2000 (année exceptionnelle de hausse de l'emploi dans la vallée comme dans l'ensemble de la région). L'industrie et le commerce perdent des emplois tandis que les services se développent.

Cette baisse de l'emploi est très marquée dans les bassins les plus industriels comme ceux de Saint-Florentin ou de Tonnerre. Elle épargne cette fois-ci Montbard où la filière métallurgique s'est organisée : en effet DMV Stainless France, Valinox Nucléaire à Montbard et Valtimet à Venarey-les-Laumes, qui figurent parmi les principaux employeurs dans la métallurgie, sont membres du Pôle Nucléaire Bourgogne (pôle de compétitivité labellisé en 2005).

Peu d'implantation d'établissement

Entre 2002 et 2005, 174 établissements se sont implantés dans la vallée de l'Armançon, mais 170 l'ont quitté, soit un solde positif de seulement quatre établissements. Dans les années 50, elle avait bénéficié de l'implantation de plusieurs établissements dans le cadre de la politique de décentralisation de la région parisienne comme les Ateliers de l'Armançon, la biscuiterie Mistral ou encore la société Procoves à Semur-en-Auxois.

Près de 40 000 emplois

Bassins de vie	Nombre d'emplois		Évolution 1990-1999		Emploi salarié en 2005
	En 1990	En 1999	%	Nombre	
Vitteaux	907	886	- 2,32	- 21	482
Semur-en-Auxois	4 632	4 926	+ 6,35	+ 294	3 990
Venarey-les-Laumes	2 486	2 525	+ 1,57	+ 39	1 827
Montbard	5 577	5 194	- 6,87	- 383	3 924
Tonnerre	6 600	6 720	+ 1,82	+ 120	4 999
Saint-Florentin	6 065	6 541	+ 7,85	+ 476	4 510
Migennes	6 870	6 837	- 0,48	- 33	5 415
Joigny	6 336	6 362	+ 0,41	+ 26	4 960
Vallée de l'Armançon	39 473	39 991	+ 1,31	+ 518	30 107
<i>Côte-d'or</i>	<i>200 693</i>	<i>208 187</i>	<i>+ 3,73</i>	<i>+ 7 494</i>	<i>185 560</i>
<i>Yonne</i>	<i>118 104</i>	<i>121 240</i>	<i>+ 2,66</i>	<i>+ 3 136</i>	<i>101 464</i>
<i>Bourgogne</i>	<i>610 720</i>	<i>618 243</i>	<i>+ 1,23</i>	<i>+ 7 523</i>	<i>521 365</i>

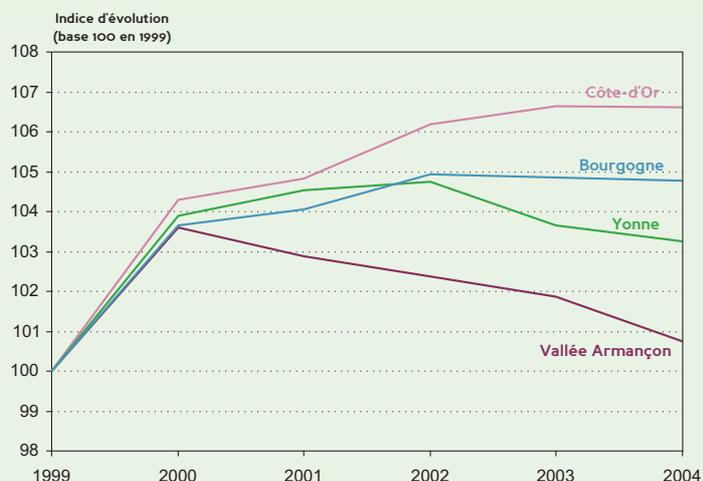
Source : Insee - Recensement de la population de 1990 et 1999 - Clap 2005.

La vallée de l'Armançon : un faible dynamisme du système productif

Bassins de vie	Créations 2002-2005	Transferts 2002-2005			Stock d'établissements au 01/01/2006
	Taux	Arrivées	Départs	Solde	
Vitteaux	41	5	11	- 6	145
Semur-en-Auxois	39	26	25	1	600
Venarey-les-Laumes	29	10	5	5	284
Montbard	37	16	19	- 3	521
Tonnerre	35	24	18	6	658
Saint-Florentin	40	24	23	1	545
Migennes	39	29	24	5	669
Joigny	42	40	45	- 5	691
Vallée de l'Armançon	38	174	170	4	4 113
<i>Côte-d'or</i>	<i>46</i>	<i>342</i>	<i>336</i>	<i>6</i>	<i>22 699</i>
<i>Yonne</i>	<i>44</i>	<i>309</i>	<i>238</i>	<i>71</i>	<i>14 003</i>
<i>Bourgogne</i>	<i>44</i>	<i>1033</i>	<i>828</i>	<i>205</i>	<i>68 508</i>

Source : Insee - Répertoire des Entreprises et des Établissements (REE) - champ ICS.

Évolution de l'emploi salarié privé moins favorable dans la vallée



Source : Unedic (champ emploi salarié privé non agricole).

Emploi et population active ne coïncident pas toujours à l'échelle d'un territoire : ainsi 20 % des actifs de l'Armançon, soit 8 500 personnes, vont travailler en dehors de la vallée et 18 % des emplois, soit 7 200 emplois de la vallée, sont occupés par des actifs résidant à l'extérieur. Des mouvements internes entre bassins de la vallée sont aussi très nombreux, puisqu'ils concernent 5 200 actifs. Ces déplacements domicile-travail partitionnent eux-aussi le territoire en trois zones : l'amont, l'aval et le bassin de Tonnerre.

Amont, aval et Tonnerre

En amont, plus de 1 600 actifs circulent entre Semur-en-Auxois, Venarey-les-Laumes et Montbard. Et lorsqu'ils quittent la vallée, les actifs de ces bassins se dirigent principalement dans l'aire urbaine de Dijon (740 actifs), parfois celle de Paris (171) et aussi d'Avallon dans le cas des actifs de Semur-en-Auxois (136).

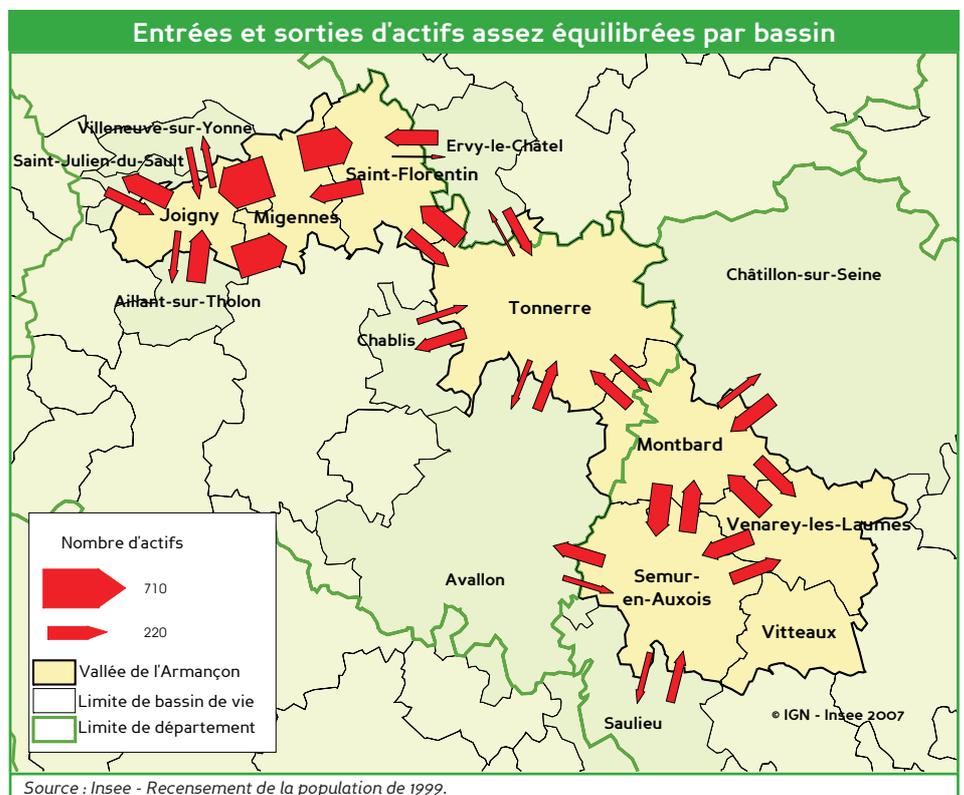
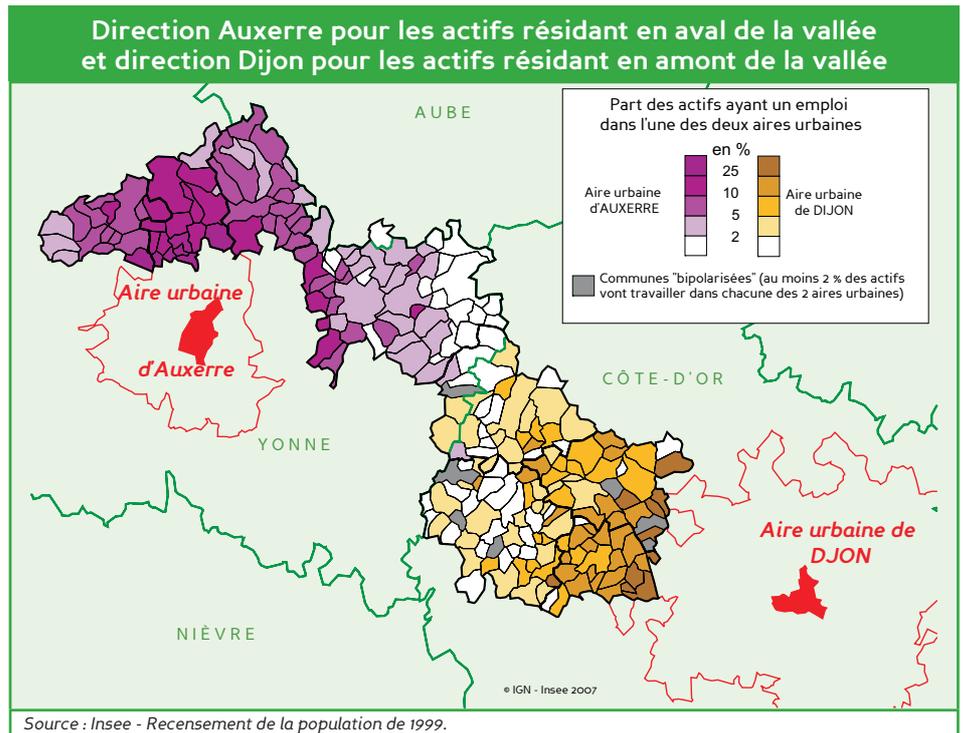
A l'autre extrémité de la vallée, 2 300 actifs se déplacent entre les bassins de Joigny, Migennes et Saint-Florentin. Et lorsqu'ils quittent la vallée, c'est principalement pour aller travailler dans les aires urbaines d'Auxerre (2 800 actifs), de Paris (670) et de Sens (520). Au centre, le bassin de Tonnerre apparaît plus isolé, "échangeant" seulement 331 actifs vers l'aval et 124 vers l'amont. Il est aussi sous l'influence des aires urbaines d'Auxerre, où 220 actifs vont travailler et de Paris (131).

Peu d'actifs se déplacent de l'amont à l'aval de la vallée. De même, les liens avec le bassin voisin de Châtillon-sur-Seine ou l'aire urbaine de Troyes sont très faibles.

Développement économique

La vallée de l'Armançon dispose de plusieurs atouts : proximité de grandes voies de communication et de pôles urbains dynamiques, richesse du patrimoine, beauté du cadre de vie.

Plusieurs actions visent actuellement à favoriser son développement économique. Ainsi, en 2006, la vallée de l'Armançon a bénéficié de la labellisation de trois pôles d'excellence rurale : un pôle bio (agro) carburant et développement durable dans les bassins de Joigny et Migennes, un pôle de services dans le Tonnerrois et un pôle "Ferme du hameau" dans le bassin de Vitteaux (valorisation cheval de trait de l'Auxois).



Note de lecture : seuls les flux supérieurs à 100 actifs sont représentés.

La vallée de l'Armançon fait aussi l'objet d'un SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau). Mieux gérer les espaces inondables et les phénomènes de coulée de boues, améliorer la qualité des cours d'eau en amont et supprimer les sources de pollution en aval sont quelques-uns des enjeux de ce SAGE.

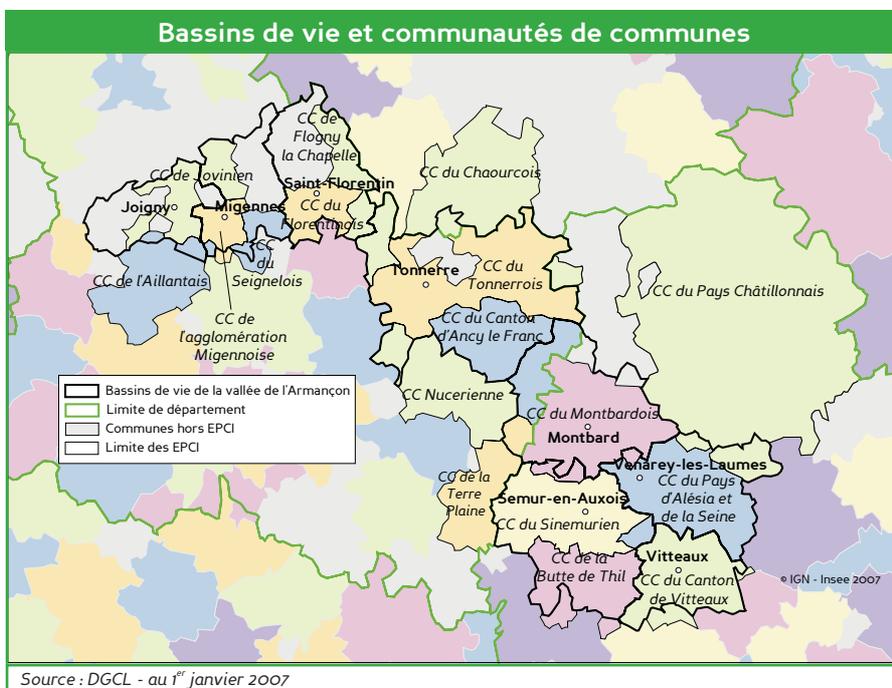
D'autres actions sont davantage orientées vers le tourisme comme l'aménagement et la promotion d'un circuit de véloroute le long du canal de Migennes à Dijon, en passant par Saint-Florentin, Tonnerre, Montbard, Venarey-les-Laumes, Semur-en-Auxois...

Le développement de la vallée de l'Armançon est aussi lié à celui des pôles urbains les plus proches. En aval, Joigny, Migennes bénéficient à la fois de la proximité de Sens et d'Auxerre,

mais aussi de la région parisienne. En amont, les bassins de la vallée peuvent s'appuyer sur la proximité de Dijon, le relatif dynamisme de Semur-en-Auxois et la desserte TGV de Montbard.

Enfin, le bassin de vie de Tonnerre est un des plus autonomes, mais aussi des plus enclavés. La part importante des résidences secondaires (17 % du parc de logements) met en lumière l'attrait touristique de la zone. Ce bassin se rapproche ainsi de celui de Châtillon-sur-Seine : comme lui, il dispose d'un patrimoine culturel riche sur lequel asseoir un développement touristique plus important.

Christine Charton, Karine Piot



POUR EN SAVOIR PLUS

- Site internet du Ministère de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement durables : www.developpementdurable.gouv.fr/developpement-durable/
- Site internet de la Direction régionale de l'Équipement de Bourgogne : www.bourgogne.equipement.gouv.fr (ouverture début 2008)
- Site internet de la Direction Régionale de l'Environnement de Bourgogne (Diren) : www.bourgogne.ecologie.gouv.fr
- Site internet de la statistique agricole : www.agreste.agriculture.gouv.fr
- Site internet du Comité Régional du Tourisme de Bourgogne (CRT) : www.crt-bourgogne.com

Toutes les publications de l'Insee sont consultables sur le site internet de l'Insee : www.insee.fr
La composition communale des bassins de vie est consultable sur www.insee.fr (rubrique nomenclatures, définitions, méthodes).

Insee - Bourgogne
2, rue Hoche - BP 1509
21035 Dijon Cedex
Tél : 03 80 40 67 67
Fax : 03 80 40 68 00
Service Insee Contact :
0 825 889 452

Directeur de la publication :
Jean-Louis Coster

Chef du Service Études et Diffusion :
Robert Morel-Chevillet

Rédactrice en chef :
Christine Charton

Maquette PAO :
Thierry Poisse

Cartographie :
David Luis

Impression :
AZ Média
Marsannay-la-Côte

Dépôt légal :
à parution
ISSN 1246-483 X
© Insee 2007